



Confédération Générale du Travail
FORCE OUVRIERE



MÉTALLURGIE

Le 19 mai dernier, la direction présentait au CE son projet de **cession du Composants Displays**, faisant suite à des mois de discussions avec 2 clients / fournisseurs intéressés par cette activité.

Aujourd'hui rien de particulier n'est prévu pour les salariés transférés, autre que le maintien de leurs conditions d'emploi à la date du changement d'employeur.

Suite à cette annonce, **les élus du CE**, considérant qu'on ne pouvait pas pousser des salariés dehors comme des CPE, **ont demandé à la Direction d'ouvrir des négociations sur les conditions d'accompagnement du transfert...** Demande que la direction a refusée catégoriquement : *« Nous n'envisageons pas de négocier sur des mesures d'accompagnement du transfert. Néanmoins nous réfléchissons à l'opportunité et le montant d'une mesure unilatérale et exceptionnelle liée à la bonne fin de la cession. »*

Autrement dit, la direction veut décider toute seule de ce qui serait nécessaire et suffisant pour les salariés, considérant que ce n'est déjà pas mal d'avoir trouvé un repreneur... ce qui pourrait ne pas être le cas pour tous les salariés du site.

Evidemment les salariés concernés, les élus et les organisations syndicales ne l'entendent pas de cette oreille ; ce lundi une délégation a rencontré la DRH en l'absence du Directeur du site pour lui faire savoir que nous n'acceptons pas cette réponse.

Même si le fait d'une poursuite de leur contrat de travail est sans doute une bonne chose, il serait normal que les salariés bénéficient d'une reconnaissance minimum, aussi tardive soit elle. Toutes ces années de travail consciencieux, à faire évoluer l'activité pour lui donner sa valeur actuelle, n'ont jamais été reconnues tant par des évolutions de classification que par des évolutions de salaire. Il serait trop simple de tirer un trait sur tout ça aussi facilement.

La direction, qui entend ces arguments, pourrait convoquer les organisations syndicales cette semaine. Aujourd'hui la balle est dans son camp mais elle ne veut pas s'engager sur des mesures qui s'appliqueraient automatiquement sur des cessions futures.

Nous n'avons ni l'information ni la maîtrise des futures cessions ; le sujet d'aujourd'hui, c'est les Composants Displays... D'ailleurs, c'est la seule procédure sur laquelle le CE est sollicité.

Pour autant, nous ne pouvons pas ignorer ce qui se trame sur les autres activités :

- mise en vente :
 - o des pièces et des cathodes / filaments
 - o des décodeurs
- fin de l'activité aux déviateurs au 31/12/2006
- non renouvellement de l'accord Videocon avec le labo TCO après le 31/12/2006.

Tout se passe comme si une échéance approchait, échéance vers laquelle la direction voudrait nous conduire en souplesse, comme une lente euthanasie.

Euthanasie que nous n'acceptons pas non plus et c'est ce qui a motivé les élus du CE à demander l'aide d'un cabinet conseil, missionné par le CE, sur les questions de reconversion. Pas dans un esprit de « guerre de tranchées », mais bien dans celui de **préserver le plus grand nombre d'emplois...** Encore un refus de la direction, qui souhaite seulement nous voir intervenir avec un expert « financier » dans le cadre prévu par la loi sur les consultations du CE.

Le reproche est souvent fait aux organisations syndicales de s'accrocher à leurs principes... en l'occurrence, ici c'est bien la direction qui a du mal à franchir une barrière, celle d'entendre les revendications des salariés concernés... ! C'est bien leur emploi qu'on s'apprête à transférer ou à supprimer.

Nous restons dans l'attente d'une proposition d'ouverture de négociation sur les conditions de transfert des salariés du Composant Displays, en tout état de cause, le CE doit être informé et consulté sur ce sujet lors de la réunion du CE extra du lundi 26 juin

Aujourd'hui les organisations syndicales ont pris la décision d'avancer ensemble, mais la mobilisation de l'ensemble des salariés est nécessaire pour peser sur les choix qui peuvent encore être faits pour l'avenir de chacun.

Des informations régulières vous seront données par voie d'affichage, tract ou autres...